

# MAIRIE DE FRESSINES

## PROCES VERBAL

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 5 OCTOBRE 2010

Le 5 octobre 2010 à 20h30, les membres du conseil municipal se sont réunis en séance ordinaire, sous la présidence de M. NIVAU Christian, maire, suite à sa convocation en date du 30 septembre 2010.

Présents : Mmes BROCHARD, HERAULT, LEDOUX, LEGEREAU, MOREAU, PIOT, MM. CHAIGNEAU, DECOU, DUPEU, FOUCHE, FOURNIER, JOLLY, NIVAU, ROUSSEAUX.

Absent :

Secrétaire : Mme MOREAU Patricia.

Il n'y a aucune remarque sur le dernier compte rendu, Monsieur le maire invite les élus à signer le registre.

#### 1 – COURRIER DE MADAME LA PREFETE DES DEUX-SEVRES

Monsieur le maire donne lecture du courrier de Madame la Préfète des Deux-Sèvres, en date du 17 septembre 2010, rendant effective à cette même date, la démission de M. Jean-Paul TERRASSON, de ses fonctions d'adjoint au maire et de conseiller municipal.

Ce courrier fait suite à celui de M. TERRASSON, lu en séance du 14 septembre dernier par lequel il apprend aux élus qu'il souhaite mettre fin à son mandat.

#### 2 – NOMINATION DU 4<sup>ème</sup> ADJOINT

Pour faire suite à la démission de M. TERRASSON Jean-Paul, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, la position des adjoints devient donc la suivante :

- M. FOUCHE Patrice, 1<sup>er</sup> adjoint au maire,
- Mme MOREAU Patricia, 2<sup>ème</sup> adjoint au maire,
- M. FOURNIER Claude, 3<sup>ème</sup> adjoint au maire.

Le nombre des adjoints, décidé par le Conseil municipal du 16 mars 2008, étant de quatre, il y a lieu de procéder à l'élection d'un 4<sup>ème</sup> adjoint.

Monsieur le maire présente le profil de l'adjoint en charge du C.C.A.S. et demande s'il y a des candidats. Seul M. CHAIGNEAU se porte candidat.

Le vote a lieu à bulletins secrets :

- Nombre de votants : .....14
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : .....14

Les résultats sont les suivants :

- Mme PIOT Marylène ..... 1 voix
- M. CHAIGNEAU Michel .....12 voix
- Bulletin blanc ..... 1

M. CHAIGNEAU Michel est proclamé 4<sup>ème</sup> adjoint et il est immédiatement installé dans ses fonctions. Il percevra l'indemnité afférente à ses fonctions (décision du 26 mars 2008) à compter du 6 octobre 2010.

M. CHAIGNEAU est élu membre du C.C.A.S.

#### 3 – DELEGATION AUX ADJOINTS/COMMISSIONS

M. le maire fait lecture des délégations qu'il envisage de donner à chaque adjoint, suite à l'élection de M. CHAIGNEAU Michel.

M. FOUCHE Patrice : Affaires liées à l'information, l'animation, relation avec les associations, questions liées à la préparation et rédaction des bulletins d'information ...

Mme MOREAU Patricia : Affaires scolaires, relation avec les enseignants, emplois du temps du personnel employé aux écoles, bâtiments scolaires ...

M. FOURNIER Claude : Affaires techniques liées à la voirie et aux bâtiments communaux, suivi des travaux, environnement, emploi du temps du personnel technique ...

M. CHAIGNEAU Claude : Affaires sociales, préparation et suivi des opérations électorales, gestion du cimetière communal ...

Ces délégations ne font l'objet d'aucune observation. M. le maire prendra donc un arrêté pour chacun.

- **Commission d'appel d'offres**

M.TERRASSON Jean-Paul était membre suppléant de la commission d'appel d'offres. Pour faire suite à sa démission, il est nécessaire d'élire un nouveau membre suppléant.

Mme PIOT Marylène est élue (13 voix pour, 1 bulletin blanc).

- **Commission information**

M. FOURNIER Claude souhaite intégrer cette commission.

#### **4 – LE POINT SUR LE CABINET MEDICAL**

Monsieur DECOU Christophe informe les élus de l'avancée des travaux de construction du cabinet médical. Une réunion a eu lieu ce jour avec les entreprises. Le planning est respecté. Il va maintenant prendre contact avec l'infirmière Mme BABIN pour le choix des matériaux intérieurs.

Une erreur dans le devis de la menuiserie a été discutée en faveur de la commune.

Au sujet de l'aspect de l'occupation des lieux, M. le maire donne les informations suivantes :

- Depuis le mois de janvier, il cherche désespérément un médecin pour occuper le local mais sans grand succès.

Or, depuis peu, un médecin kinésithérapeute serait intéressé puis tout dernièrement un médecin généraliste.

Monsieur le maire a rencontré ces deux personnes.

Le médecin kinésithérapeute souhaiterait louer le bâtiment de 76 m<sup>2</sup> (projet initial) plus un bâtiment de 50 m<sup>2</sup> (non projeté à ce jour) pour y installer une piscine nécessaire aux soins.

M.DECOUCO a donc retravaillé sur le projet et l'a estimé à 68 172 € TTC.

Coût total 101 151 € TTC + 69 000 € TTC soit 170 000 € (emprunt communal 1 200 € /mois)

Dans ce cas, il faudrait un nouveau permis de construire ou permis modificatif, un nouvel appel d'offres, une nouvelle maîtrise d'œuvre.

La personne ne veut pas faire l'acquisition des bâtiments dans l'immédiat mais pourrait l'occuper avec un loyer mensuel ne dépassant pas 800 €. Ceci impliquerait pour la commune une prise en charge de 24 000 € en cinq ans.

Le médecin généraliste ne fait jusqu'à présent que des remplacements sur toute la France. Il souhaite vivement s'installer à Fressines pour finir sa carrière. Le bâtiment (projet initial) lui suffirait pour exercer sa profession.

Dans le cas où la commune envisagerait de satisfaire à la fois la kinésithérapeute et le médecin, la future mairie pourrait lui être louée, dans un premier temps, contre de menus travaux (Point d'eau dans la salle de consultations).

Dans un deuxième temps, un bâtiment serait alors construit devant le local « piscine » de la kinésithérapeute.

Ce projet de construction est estimé à 78 000 € TTC (emprunt communal 521 €/mois).

Cette solution lui conviendrait aussi.

M.NIVAU demande ce soir un large débat aux élus pour connaître leur position. Il rappelle que d'autres projets sont en cours tels que la future mairie, la rue du Pigeonnier, la station d'épuration. Il fait savoir aussi que le financement des emplois en contrat aidé ne sera pas renouvelé, ce qui va considérablement augmenter les frais de personnel du budget communal.

Sur cette opération, le FCTVA ne sera pas récupérable et donc répercuté sur les professionnels de santé.

Au vue de tout cela, Monsieur NIVAU rappelle le contenu du projet initial.

M. DECOUCO estime qu'il n'est pas correct de ne pas aider la kinésithérapeute après le travail réalisé avec elle. Il faudrait que la commune fasse un effort pour elle. Il serait intéressant d'avoir également cette activité sur la commune.

Après réflexion et en conclusion, la commune ne pouvant supporter les deux projets financièrement, les élus sont favorables à proposer au médecin le bâtiment de 76 m<sup>2</sup> (projet initial) en location.

Les élus souhaitent qu'il soit proposé une aide au médecin kinésithérapeute en la rencontrant à nouveau.

Monsieur le maire devra donc rencontrer les deux médecins pour leur faire part des conclusions du Conseil municipal.

## **5 – COMPTE RENDU DES COMMISSIONS**

### Voirie/bâtiments

Prochaine commission le samedi 16 octobre à 9h.

### Ecole :

Mme GIRAULT Sylvie envisage de passer le concours de rédacteur. Dans un premier temps, elle a la possibilité de suivre une préparation. Celle-ci se déroulera les 9, 16, 30 novembre et 7, 14 décembre 2010. Les élus disponibles pour son remplacement lors de la surveillance de la cantine devront se faire connaître en mairie.

Pour faire suite à une rencontre avec les employés communaux, Mme MOREAU souhaite faire une commission école le lundi 11 octobre à 20h30.

### Commission sécurité :

M. ROUSSEAUX a repris les travaux des étudiants de l'IRIAF (Document unique et accessibilité) pour l'étude des travaux engagés sur la commune.

Il propose une réunion de la commission sécurité, le mardi 12 octobre 2010 à 20h30, pour travailler sur le document unique.

## **6 – INFORMATION DU MAIRE**

Le 23 septembre dernier, le pique nique organisé pour les aînés s'est bien déroulé.

M.FOUQUET Paul a programmé une soirée patoisante à la salle des fêtes le vendredi soir 8 octobre.

## **7 – QUESTION DIVERSES**

- Madame PIOT fait savoir que Mme DURAND Marie fera partie, prochainement, des bénévoles de la bibliothèque communale.

- Au sujet de l'information, il sera étudié en Commission Information, le choix ou non de faire paraître les comptes rendus du Conseil municipal sur le site de Fressines.net.

- M. DUPEU a assisté à une réunion du syndicat des eaux. Il est prévu une augmentation de 4.1 % du prix du m<sup>3</sup> d'eau. M.ROUSSEAUX annonce que l'eau distribuée par le syndicat de la Vallée du Lambon est la moins chère du département mais trouve anormal qu'elle subisse une augmentation d'environ 5% chaque année.

- M. CHAIGNEAU a visité le nouveau bâtiment écologique de SEOLIS.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h15